



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES

DU SAINT-MAIXENTAIS

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Souvigné, le 23 Mai 2018

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint l'inscription de votre enfant pour son transport scolaire organisé par le S.I.T.S. pour la rentrée 2018/2019.

***L'inscription est à faire via www.mobilite79.fr rubrique transports scolaires**, elles débutent comme chaque année à partir du **1er juin** et le délai de paiement en ligne est de 1 heure, au-delà le règlement internet ne sera effectivement plus possible.

***Ou vous avez toujours la possibilité de remplir l'imprimé papier et de le retourner à la Mairie de votre commune IMPERATIVEMENT pour le Vendredi 8 juin 2018.**

***Attention, pour les élèves n'étant pas domiciliés sur les secteurs :**

AUGE, AVON, AZAY-LE-BRULE, BEAUSSAIS-VITRE, BOUGON, CHERVEUX, LA COUARDE, LA CRECHE, EXIREUIL, EXOUDUN, FRANCOIS, FRESSINES, LA MOTHE-ST-HERAY, NANTEUIL, PAMPROUX, PRAILLES, ROMANS, STE EANNE, ST-MARTIN-DE-ST-MAIXENT, STE NEOMAYE, SAIVRES, SALLES, SOUDAN, SOUVIGNE, **devront s'inscrire sur www.mobilite79.fr ou venir retirer le bulletin et le retourner au S.I.T.S. - 1 rue Tail Robert - 79800 SOUVIGNE**, accompagné du règlement de 100 € primaires et maternelles, 125 € collégiens, 150 € lycéens « Pass iziva scolaire » compris sauf pour la navette SNCF qui est gratuite.

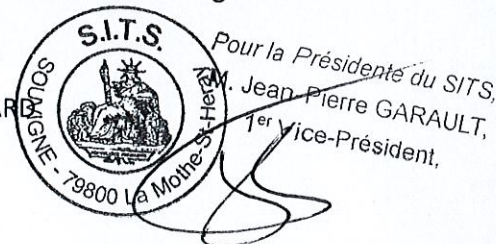
Nous vous informons que La facturation peut se faire en une seule fois, ou par trimestre. Pour les familles en garde alternée, la facture sera adressée au représentant légal mentionné sur la fiche d'inscription.

Si vous avez un doute sur le besoin de transport scolaire, il est préférable **d'inscrire votre enfant et de l'annuler** par la suite afin de libérer sa place des effectifs transportés. **Tout trimestre entamé sera facturé** même si votre enfant ne prend pas le car.

Toute personne n'étant pas à jour de ses cotisations, ne pourra prétendre à l'inscription 2018/2019

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,
Florence MENARD



N.B Horaires d'ouvertures du S.I.T.S : lundi au vendredi de 7h à 12h et 13h30 à 18h45 sauf mercredi de 7h à 15h. Vacances scolaires du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.